

Informations sur le dépistage du cancer du colon



**Dépistage du cancer
du colon:**

dès 50 ans
**J'en parle à
mon médecin**

Table des matières

Aide à la décision et médecin de famille	3
Le cancer du colon : de quoi s'agit-il?	4
Le colon	4
Le cancer du colon	4
La prévention	5
Le dépistage du cancer du colon	5
Pourquoi un dépistage?	5
Quelle est l'efficacité du dépistage pour diminuer la mortalité?	6
Quand faut-il se poser la question d'un dépistage?	7
Les limites des tests de dépistage du cancer du colon	8
Les tests de dépistage	8
Test de recherche de sang occulte dans les selles (Analyse chimique des selles)	9
Exploration endoscopique du colon (Coloscopie)	9
Pourquoi proposer deux méthodes de dépistage?	11
Comment prendre une décision?	11
Réalisation, avantages, risques et inconvénients des tests de dépistage	12
Parcours dans le dépistage	15
Termes médicaux	18
Pour informations complémentaires	19



Votre médecin de famille peut :

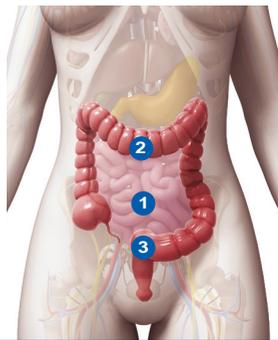
- Vous expliquer les bénéfices et inconvénients des tests de dépistage du cancer du colon
- Vous aider à prendre une décision

Le cancer du colon: de quoi s'agit-il?

Le colon

Le colon est une portion de l'intestin. L'intestin est dans le ventre et se compose de trois parties: le petit intestin (ou intestin grêle), le gros intestin (colon), et le rectum qui se termine par l'anus.

- 1 Petit intestin (Intestin grêle)
- 2 Gros intestin (Colon)
- 3 Rectum

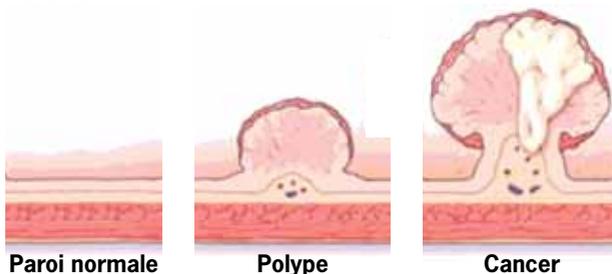


Le cancer du colon

Le cancer du colon (appelé également cancer de l'intestin) atteint environ 5 personnes sur 100 avant l'âge de 80 ans en Suisse. La grande majorité de ces personnes sont atteintes après 50 ans.

Ce cancer du colon se développe le plus souvent à partir de lésions précancéreuses appelées polypes:

- Au-delà de 50 ans, plus de 1 personne sur 4 développe des polypes intestinaux
- Seuls certains de ces polypes se transforment en cancer
- La cancérisation progressive d'un polype prend environ 10 ans



La prévention

Il n'existe malheureusement aucune protection absolue contre le cancer du colon.

Pour réduire votre risque de développer cette maladie :

- Mangez quotidiennement et en nombre suffisant des fruits et légumes
- Limitez votre consommation de viande rouge
- Ayez une activité physique suffisante et régulière, contrôlez votre poids le mieux possible
- Evitez l'excès d'alcool et le tabac

Pour en savoir plus : www.liguecancer.ch/prevention

Le dépistage du cancer du colon

Pourquoi un dépistage?

Le cancer du colon est :

- ➡ Généralement précédé de lésions précancéreuses (les polypes)
- ➡ Silencieux très longtemps (pas de signaux d'alerte)
- ➡ Trop souvent découvert tardivement, à un stade avancé

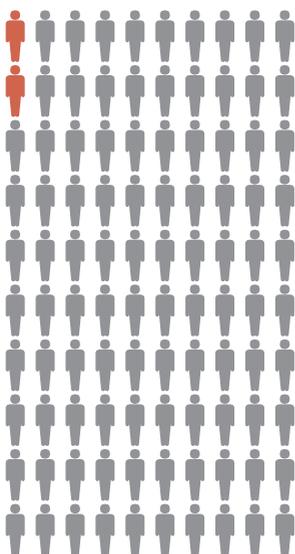
Son diagnostic tardif rend son traitement difficile et réduit les chances de guérison.

Réaliser un test de dépistage de ce cancer réduit le risque :

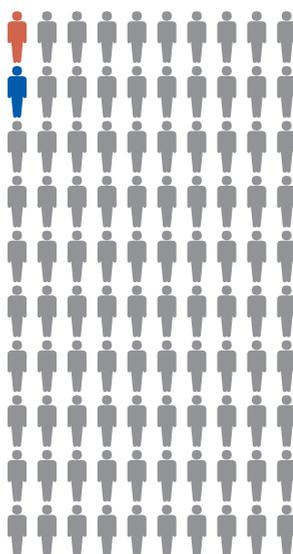
- ➡ D'en être atteint (élimination des polypes)
- ➡ De mourir du cancer du colon (traitement précoce).

Quelle est l'efficacité du dépistage pour diminuer la mortalité ?

La grande majorité des cancers du colon surviennent après 50 ans. Environ 2 personnes sur 100 décéderont de ce cancer en dépit des traitements. Un programme de dépistage permet de réduire de 2 personnes sur 100 à 1 personne sur 100 (50%) le nombre de ces décès. 1 personne sur 100 ne mourra pas du cancer du colon grâce à un dépistage régulier.



En absence de dépistage, 2 personnes sur 100 (2%) décéderont de cancer du colon avant 80 ans en Suisse.



Avec un dépistage régulier, environ 1 personne sur 100 (1%) décèdera du cancer du colon avant 80 ans en Suisse.

Quand faut-il se poser la question d'un dépistage?

- ➡ Pour les personnes avec des cas de cancer du colon ou de polypes intestinaux dans leur famille directe: le dépistage doit généralement être débuté avant 50 ans. Si quelqu'un de votre famille proche a déjà eu un cancer du colon ou des polypes, vous devriez en parler avec votre médecin.
- ➡ Pour tous les hommes et femmes sans cas familial connu de cancer du colon ou de polype : le dépistage est conseillé dès l'âge de 50 ans, au moment où le risque augmente du fait du vieillissement.

Attention :

Quel que soit votre âge, vous devez consulter votre médecin pour un contrôle si vous présentez :

- Du sang dans les selles
- Une perte de poids inexplicable
- Des troubles digestifs inhabituels (douleurs, diarrhée ou constipation)



dès 50 ans
**J'en parle à
mon médecin**

Les limites des tests de dépistage du cancer du colon

Les tests de dépistage du cancer du colon permettent dans la plupart des cas de découvrir cette maladie avant de ressentir des symptômes. Cependant :

-  Aucun test ne peut détecter de manière certaine tous les cancers et tous les polypes : il existe donc un risque de résultat faussement rassurant
-  Il est possible que des polypes découverts et enlevés dans le cadre du dépistage n'aient jamais évolué en cancer

Il est donc nécessaire de comprendre que le dépistage systématique du cancer du colon peut ne pas apporter de bénéfice individuel, voire susciter des inconvénients. cependant, les personnes qui le réalisent mettent toutes les chances de leur côté pour diminuer leur risque de décéder de cette maladie.

La décision de participer ou non au dépistage reste libre et personnelle.

Les tests de dépistage

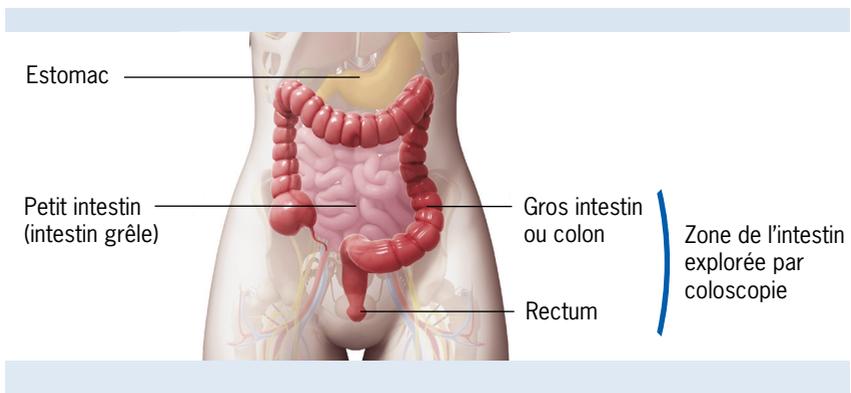
La recherche de sang dans les selles et la coloscopie sont les deux tests que votre médecin de famille peut vous proposer. L'assurance de base permet l'obtention de leur remboursement.

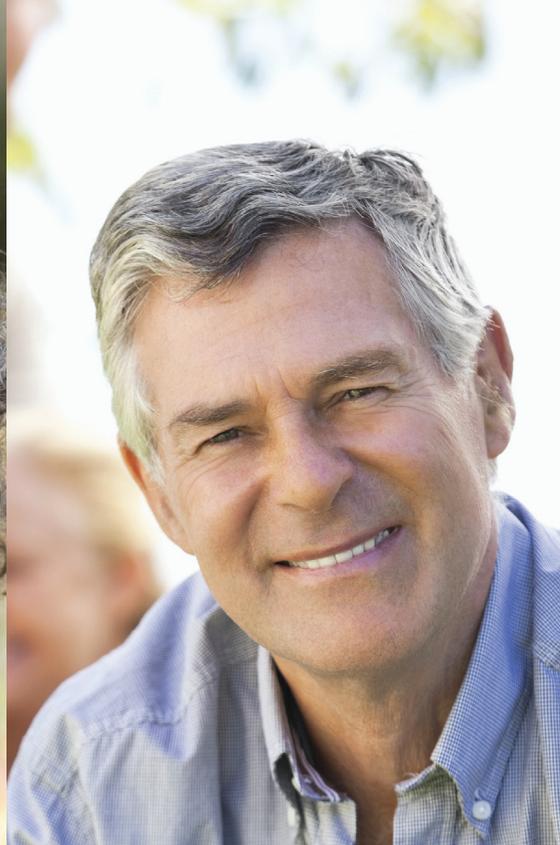
Test de recherche de sang occulte dans les selles (Analyse chimique des selles)

Le cancer du colon et les polypes ont tendance à saigner avant de provoquer des symptômes. Le sang se retrouve mélangé dans les selles initialement en très petite quantité. Il n'est donc pas visible à l'œil nu (on l'appelle donc « saignement occulte »). Il existe différents tests pour mettre en évidence ces traces de sang. Aujourd'hui est proposé un test immunochimique de dernière génération, plus performant que ceux auparavant utilisés. Il permet de ne faire qu'un prélèvement de selles par test.

Exploration endoscopique du colon (Coloscopie)

Réalisé par un médecin spécialiste des maladies digestives (gastroentérologue), cet examen explore l'intégralité du colon à l'aide d'un tube flexible muni d'une caméra. Il permet de détecter visuellement d'éventuels polypes ou un cancer. La coloscopie est proposée soit comme test de dépistage d'emblée (coloscopie de dépistage), soit en second temps lorsqu'un test de recherche de sang dans les selles a donné un résultat positif.





Avis de patients

André (65 ans) « Personne dans ma famille n'a eu de cancer du colon. J'ai choisi de faire un test de sang occulte dans les selles tous les deux ans. Je préfère cela que de faire un examen plus invasif. »

Angela (52 ans) « Si déjà je dois faire un examen embarrassant, je préfère en avoir un tous les 10 ans. En plus, la coloscopie permet de voir tout le colon, cela me semble plus efficace. »

Pourquoi proposer deux méthodes de dépistage?

Les deux méthodes de dépistage ont confirmé leur efficacité au niveau de l'ensemble d'une population invitée à participer au dépistage du cancer du colon. Cependant elles présentent chacune des avantages et des inconvénients spécifiques présentés dans le tableau en page 12 et 13.

Comment prendre une décision?

1^{ère} étape

La première décision à prendre est celle de réaliser ou non un test de dépistage du cancer du colon. Certaines personnes trouvent important de faire le dépistage, d'autres pensent que le risque de mourir de ce cancer est faible et ne justifie pas de prendre des dispositions particulières.

2^{ème} étape

Si vous envisagez de réaliser un test de dépistage, la deuxième étape est de choisir lequel.

dès 50 ans
**J'en parle à
mon médecin**

Réalisation - Avantages et inconvénients des tests de

Recherche de sang occulte dans les selles

Comment réaliser le test?

- Prélèvement au domicile d'une très petite quantité de selles à l'aide d'un kit spécialement fourni
- Envoi postal et analyse du prélèvement dans un laboratoire spécialisé

Obtention des résultats

- Retour des résultats chez votre médecin

Remboursement du test

- Remboursement par l'assurance de base dès l'âge de 50 ans. Reste à la charge du patient la franchise et la quote-part de 10%. Coût moyen 30 - 50 CHF.

Rythme de réalisation

- **Tous les deux ans**

Quels sont les avantages?

- Pas de préparation nécessaire
- Facile à réaliser

Fiabilité pour détecter le cancer du colon

- Bonne si réalisation régulière, tous les 2 ans

Quels sont les inconvénients?

- Risque de résultat « faux négatif » : polypes et cancers ne saignent pas toujours. Il faut donc répéter le test tous les deux ans au minimum
- Risque de résultat « faux positif » : un saignement digestif peut s'observer sans présence de polype ou cancer
- En cas de test positif, **il faudra réaliser systématiquement une coloscopie**

Coloscopie de dépistage

- «Préparation au domicile»: régime alimentaire durant 48 heures et absorption d'une solution spéciale pour «nettoyer» son intestin la veille
- Réalisation dans le cabinet d'un gastroentérologue ou en clinique/hôpital
 - ▶ → Vous recevrez généralement un sédatif pour permettre un léger endormissement
 - ▶ → L'examen dure habituellement 30-45 minutes, parfois davantage s'il faut enlever des polypes
- Compte rendu définitif chez votre médecin
- Remboursement par l'assurance de base dès l'âge de 50 ans. Reste à la charge du patient la franchise et la quote-part de 10%. Coût moyen 800 - 1600 CHF.
- **Tous les dix ans**
- Meilleur test pour détecter les polypes avant qu'ils n'évoluent en cancer
- Les polypes sont directement enlevés pendant l'examen
- Excellente, si la «préparation au domicile» est correctement réalisée
- Risque très faible de complication sévère (perforation de l'intestin ou saignement important): environ 2 cas sur 1'000 coloscopies
- En cas d'administration d'un sédatif, vous ne pourrez pas conduire de véhicule durant 12 à 24 heures (effets des sédatifs)



Le cancer du colon,
dès 50 ans et même si
je me sens en bonne santé :
**J'en parle à
mon médecin**

Parcours dans le dépistage

Pour les personnes âgées de 50 à 75 ans, comment participer au dépistage du cancer du colon ?

La porte d'entrée dans le dépistage du cancer du colon est la réalisation d'une consultation de conseil auprès d'un médecin de famille.

Quand prendre rendez-vous avec un médecin de famille pour cette consultation ?

Toutes les personnes concernées par le dépistage du cancer du colon peuvent contacter directement leur médecin de famille dès maintenant.

Pourquoi réaliser une consultation de conseil individualisé en vue d'une participation au dépistage ?

Un médecin de famille saura vous conseiller pour vous permettre de prendre une décision envers le dépistage du cancer du colon, en prenant en compte vos antécédents personnels et familiaux et votre état de santé actuel. Il saura également répondre à vos questions sur les tests de dépistage.



Consultation auprès de

Choix du test de sang occulte dans les selles



Kit de test obtenu chez votre médecin de famille



Prélèvement de selle au domicile et envoi postal au laboratoire

Résultat dans un délai d'une semaine

Présence de sang dans les selles
Résultat positif (7 cas sur 100):
Prescription d'une coloscopie par le médecin de famille

- Coloscopie avec anomalie : Suivi médical
- Coloscopie négative : Réinvitation dix ans plus tard

Absence de sang dans les selles
Résultat négatif - signifie normal - (93 cas sur 100):

Tous les deux ans, répétition du test sans consultation obligatoire chez votre médecin de famille

du dépistage»

première participation

vosre médecin de famille

Choix de la coloscopie



«Préparation au domicile» de l'intestin :
laxatif la veille de l'examen



Réalisation de la coloscopie
par un gastroentérologue

Coloscopie avec anomalie :

Résultat anormal (30 cas sur 100) :

- Elimination des polypes et répétition de la coloscopie après 3 ou 5 ans ou mise en route d'un traitement si un cancer est confirmé
- Modalités de surveillance à déterminer avec votre gastroentérologue

Coloscopie normale :

Résultat normal 70 cas sur 100) :

Répétition de la coloscopie tous les dix ans. Une consultation de votre médecin de famille est nécessaire à chaque participation pour ce test de dépistage

Termes médicaux

Cancer de l'intestin	Même maladie que le cancer du colon.
Colon	Gros intestin, dernière partie du tube digestif. Zone du tube digestif où se développent les cancers.
Coloscopie	Examen endoscopique du colon par voie rectale. Coloscopie et colonoscopie sont des synonymes.
Dépistage	Réalisation d'un test qui peut détecter la présence éventuelle d'un cancer ou d'une lésion précancéreuse, alors qu'il n'y a pas de symptôme évocateur perçu.
Diagnostic	Réalisation d'un examen afin de déterminer la cause d'un symptôme (saignement digestif, troubles du transit intestinal...).
Examen endoscopique	Examen visuel de la paroi interne du tube digestif par l'intermédiaire d'une caméra placée à l'extrémité d'un fin tube souple (endoscope).
Gastroentérologue	Médecin spécialisé dans les maladies du système digestif.
Intestin	Tube digestif situé entre l'estomac et l'anus. Le cancer de l'intestin le plus fréquent est celui qui se développe dans le gros intestin, appelé le colon. Lorsque l'on parle de cancer de l'intestin, il s'agit généralement du cancer du colon.
Mortalité	Nombre de morts par année (ou autre période de temps donnée).
Polype	Excroissance de la paroi interne de l'intestin, lésion précurseur du cancer du colon.
Saignement occulte	Saignement qui n'est pas visible à l'œil nu.
Sédation	Etat d'endormissement peu profond provoqué par un médicament (sédatif).
Selles	Matières fécales, caca.
Symptômes	Douleurs, diarrhée, constipation, saignements ou autres manifestations d'une maladie.
Troubles du transit	Diarrhée, constipation, alternance diarrhée/constipation.

Pour informations complémentaires

Swiss cancer screening :

Site d'information pour les programmes de dépistage :

<http://www.swisscancerscreening.ch/> (Rubrique cancer du colon)

Ligue suisse contre le cancer :

<http://www.krebsliga.ch/de/prevention>

Cette brochure est disponible en plusieurs langues:

- Télécharger en format PDF sur la page Web:

www.swisscancerscreening.ch (Rubrique cancer du colon)

Références

Les références utilisées pour la rédaction de cette brochure ne sont pas précisées dans le document pour une question de lisibilité. Les références complètes sont à votre disposition sur le site internet de swiss cancer screening (Fédération suisse des programmes de dépistage du cancer) à l'adresse suivante:

www.swisscancerscreening.ch/

Conception/rédaction

La version originale du document a été conçue et rédigée par le groupe de travail « décision partagée et information des patients et des médecins » du programme vaudois de dépistage du cancer du colon.

Ce document a été adapté pour le projet "Promouvoir la médecine participative dans le dépistage du cancer du colon", soutenu par le Programme National de Recherche (PNR) 74 "Smarter Medicine", pour des patients vivant dans des cantons sans programmes de dépistage

Financement

PMU et IUMSP, CHUV, Lausanne - Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer Etat de Vaud - Ligue suisse contre le cancer - Swiss cancer screening.

Créée en Février 2015, adaptée en Avril 2018



Polyclinique
Médicale
Universitaire
CH-Lausanne



IUMSP – Institut universitaire de
médecine sociale et préventive



Fondation vaudoise
pour le dépistage du cancer



 **ligue suisse contre le cancer**



 **ligue vaudoise contre le cancer**



Dépistage du cancer du colon
Canton de Vaud

